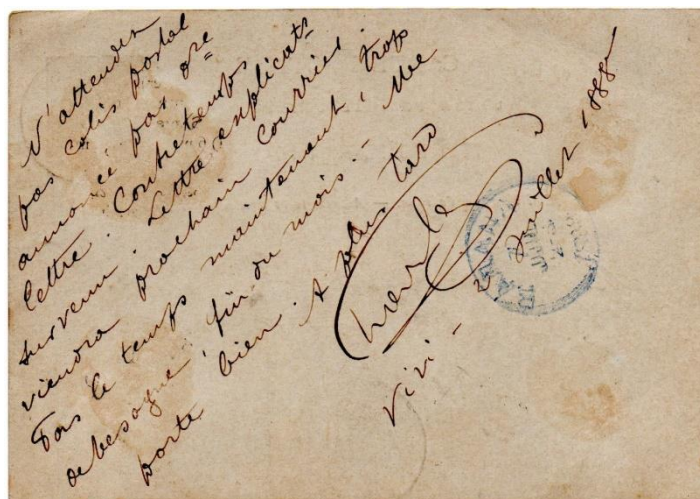
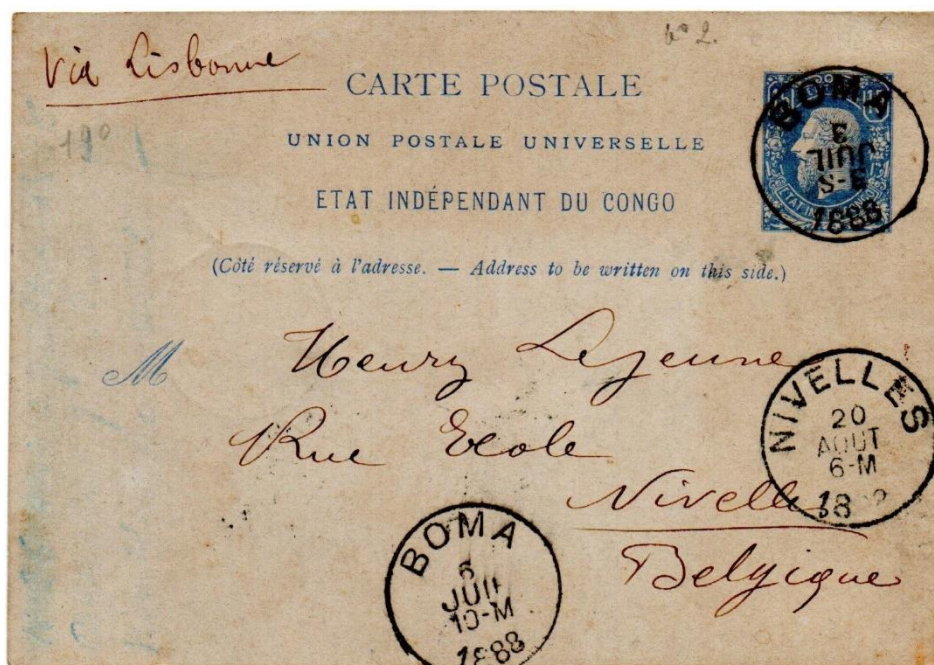


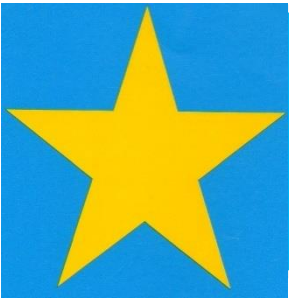
Les Congolâtres

Bulletin philatélique trimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
Février – avril – août – octobre – décembre
NUMERO 67 - décembre 2024



Entier postal Stibbe n°2, écrit à Vivi le 2 juillet 1888 et expédié de Boma le 3 juillet 1888 (**cachet avec le jour, le mois et l'heure renversés**) à destination de Nivelles en Belgique où il parvint le 20 août 1888. Cachets de passage par Boma le 6 juillet et Banana le 7 juillet 1888.

Collection Th. Lindekens



Les Congolâtres

COMITE DE REDACTION



Philippe Lindekens



Thomas Lindekens



Patrick Janssens



Luc Vander Marcken



Gerald Marriner



Michael Round



Jean Herreweghe
† 2018



Ken Goss



Alan Morvay

Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins available on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op:
www.philafrika.be/CONGOLATRES

SOMMAIRE

Etat Indépendant du Congo – Les marques manuscrites « carte postale incomplète »	Thomas Lindekens	page 9-18
Catalogue spécialisé des entiers postaux du Congo Belge	Thomas Lindekens Philippe Lindekens	page 19
Kenya and Uganda World War II Censorship on Belgian Colonies Mail / Censure WW2 du Kenya et Ouganda sur le courrier des Colonies Belges	Alan Morvay	page 20-32
“Section archivage” / “Record Section”		page 33-34

EDITORIAL

*Chers lecteurs,
Bonne lecture.*

*Dear readers,
Enjoy reading.*



Studiegroep Belgisch Congo

Studiegroep Belgisch Congo 2.0

We brengen jullie graag op de hoogte van de vernieuwde studiegroep Belgisch Congo. Voor een democratische bijdrage van € 10 kan je in 2024 genieten van twee digitale tijdschriften, échte naslagwerkjes met tal van interessante artikels over ons verzamelgebied en toegang tot twee, goed gestoffeerde veilingen van en door de leden. We kijken al uit om je in 2024 te ontvangen als nieuw lid van de studiegroep Belgisch Congo. Interesse? Stuur een mail naar rudi.vertommen@telenet.be en ontvang de eerste nieuwsbrief met alle relevante informatie.

Nous avons le plaisir de vous informer du renouvellement du Studiegroep Belgisch Congo. Pour une contribution démocratique de 10 €, vous pourrez profiter en 2024 de deux magazines détaillés, de véritables livrets de référence avec de nombreux articles intéressants sur notre domaine de collection et de l'accès à deux ventes aux enchères bien fournies par et de la part des membres. Nous nous réjouissons de vous accueillir en 2024 comme nouveau membre du Studiegroep Belgisch Congo. Intéressé(e) ? Envoyez un mail à rudi.vertommen@telenet.be et recevez la première lettre d'information avec toutes les informations pertinentes.

We are pleased to inform you about the renewed study group Belgian Congo. For a democratic contribution of € 10, in 2024 you will be able to enjoy two digital magazines, real reference booklets with numerous interesting articles on our field of collecting and access to two, well-furnished auctions by and from members. We look forward to welcoming you in 2024 as a new member of the Belgian Congo study group. Interested? Send a mail to rudi.vertommen@telenet.be and receive the first newsletter with all relevant information.

L Philatelic Auctions

3 internet auctions per year
with always special collections



LINDEKENS

Philatelic Auctions

We improve your collections

www.lindekensauctions.com

We remain collectors first and foremost, and it is this desire that I believe enables me to meet your expectations as effectively as possible. That's why we do more than just sell your collections, we also help you to improve them by offering you a wide range of services.

Philatelic consulting

Book publishing

Advice on writing
articles for international
journals



LINDEKENS

Philatelic Auctions

Certificates of
Authenticity

Description of
collections

Advice on purchases

And more

Please do not hesitate to contact us to make an appointment for a consultation

Tel : +32 470 84 23 66

E-mail : info@lindekensauctions.com

www.lindekensauctions.com

Nouveau livre - New book

**La Force Publique du Congo Belge
Courrier & censure militaire 1940-1945
« La Force Publique » of the Belgian Congo
Mail & military censorship 1940-1945**

Thomas Lindekens

Préface de / Foreword by **Mr. Luc Vander Marcken**

Le but de cet ouvrage est de décrire l'histoire postale de la Force Publique du Congo durant la deuxième guerre mondiale ainsi que la censure militaire qui y est liée. Ce travail est une synthèse des connaissances, de la collection, des articles et publications connues de l'auteur.

The aim of this work is to describe the postal history of the Congo Public Force during the Second World War and the related military censorship. This work is a synthesis of the knowledge, collection, articles and publications known to the author.

Deux grands chapitres composent donc cette étude ; le premier étant « La Force Publique au Congo Belge et en opération à l'étranger » et le second « Les marques de censure militaire de la Force Publique du Congo Belge ».

Two main chapters make up this study; the first being "The 'Force Publique' in the Belgian Congo and in operations abroad" and the second "The military censorship marks of the Belgian Congo Public Force".

Dans le premier grand chapitre, nous passerons en revue, via huit sous chapitres, l'histoire postale des différentes campagnes militaires de la Force Publique du Congo Belge. Certains de ces chapitres sont déjà paru sous forme d'articles dans les bulletins de la revue gratuite « Les Congolâtres ». Ceux-ci ont donc été repris et mis à jour.

In the first main chapter, we will review, via 8 sub-chapters, the postal history of the different military campaigns of the Belgian Congo Public Force. Some of these chapters have already appeared as articles in the bulletins of the free magazine "Les Congolâtres". These have therefore been taken up and updated.

Dans le second grand chapitre, il sera question des marques de censure militaire, classées par bureau (au total 7 lieux). Ce grand chapitre sera basé sur la même approche (avec quelques adaptations) que le livre réalisé par nos soins « Congo Belge et Ruanda-Urundi – Censure civile 1940-1945 » paru en 2016. Qui vous sera indispensable pour avoir une vision globale de la censure civile et militaire au Congo Belge.

The second main chapter will deal with the military censorship marks, classified by office (7 places in total). This main chapter will be based on the same approach (with a few modifications) as the book we produced "Belgian Congo and Ruanda-Urundi - Civil Censorship 1940-1945" published in 2016. This book will be indispensable for you to obtain an overall vision of the civil and military censorship in the Belgian Congo.

La Force Publique du Congo Belge
Courrier & censure militaire
1940-1945

Mail & military censorship
1940-1945



1^{ère} édition

Thomas Lindekens

2024

Chapitres du livre

I. La Force Publique au Congo Belge et en opération à l'étranger

1. La Force Publique du Congo Belge – Troupes du Nord-Est	1-16
2. Campagne d'Abyssinie	17-30
3. Concentration des Troupes dans le Bas-Congo	31-44
4. Le Corps Expéditionnaire de la Force Publique du Congo Belge en Nigérie	45-78
5. Le Corps Expéditionnaire de la Force Publique du Congo Belge au Moyen-Orient	79-150
6. Hôpital Belge de Campagne – 10th (BC)CCS	151-172
7. Aviateurs belges dans la South African Air Force (S.A.A.F.)	173-198
8. Courrier des militaires au Congo Belge	199-218

II. Les marques de censure militaire de la Force Publique du Congo Belge

LIEUX DE CENSURE MILITAIRE

1. Les marques de censure militaire du BPM n°4 (période Watsa)	219-222
2. Les marques de censure militaire du BPM n°4 (période Nigérienne)	223-226
3. Les marques de censure militaire du BPM n°1 (Léopoldville)	227-236
4. Les marques de censure militaire d'Elisabethville	237-239
5. Les marques de censure militaire du territoire des Nkundu	240-242
6. Les marques de censure militaire de Stanleyville	243-259
7. Les marques de censure militaire du BPM 101 (Le Caire / Egypte)	260-269
8. Les marques de censure militaire de Léopoldville (avant BPM n°1)	270-272

RÉSUMÉ DES DIFFERENT(E)S :

• Griffes	273-274
• Bandes	275-277
• Numéros de censeurs	278
• Cachets	279-280

Chapters of the book

I. The “Force Publique” in the Belgian Congo and in operations abroad

1. The Public Force of the Belgian Troops of the Northeast	1-16
2. Abyssinian campaign	17-30
3. Concentration of Troops in Bas-Congo	31-44
4. The Belgian Congo Expeditionary Force in Nigeria	45-78
5. The Belgian Congo Expeditionary Force in the Middle East	79-150
6. Casualty Clearing Station – 10th (BC)CCS	151-172
7. Belgian aviators in the South African Air Force (S.A.A.F.)	173-198
8. Soldiers' mail in the Belgian Congo	199-218

II. The military censorship marks of the Belgian Congo “Force Publique”

MILITARY CENSORSHIP SITES

1. Military censorship markings of the BPM No 4 (Watsa period)	219-222
2. Military censorship markings of the BPM No 4 (Nigerian period)	223-226
3. Military censorship markings of the BPM No 1 (Leopoldville)	227-236
4. Military censorship markings of Elisabethville	237-239
5. Military censorship markings of the Nkundu territory	240-242
6. Military censorship markings of Stanleyville	243-259
7. Military censorship markings of BPM 101 (Cairo / Egypt)	260-269
8. Military censorship markings of Leopoldville (before BPM No 1)	270-272

RESUME OF THE DIFFERENT :

• Linear marks	273-274
• Tapes	275-277
• Censor numbers	278
• Cancellations	279-280

Les Congolâtres

280 pages couleurs – format A4 – bilingue (Français et Anglais) – couverture rigide. Cet ouvrage est découpé en deux grands chapitres, le premier décrit l'histoire postale de la Force Publique du Congo durant la deuxième guerre mondiale (opérations à l'étranger et à l'intérieur du Congo Belge) et le second reprend toutes les différentes marques de la censure militaire connues à ce jour. Ce grand chapitre sur la censure est basé sur la même approche que celui publié par nos soins en 2016 « Congo Belge et Ruanda-Urundi – Censure civile 1940-1945 » que nous vous conseillons d'avoir afin d'avoir une vision globale de la censure civile et militaire au Congo Belge.

280 colour pages - A4 format - bilingual (French and English) - hard cover. This book is divided into two main chapters: the first describes the postal history of the Congo Public Force during the Second World War (operations abroad and inside the Belgian Congo) and the second covers all the different military censorship marks known to date. This large chapter on censorship is based on the same approach as the one we published in 2016, "Belgian Congo et Ruanda-Urundi – civil censorship 1940-1945", which we recommend you read in order to gain an overview of civil and military censorship in the Belgian Congo.

Prix: **45,00 €** (hors frais d'envoi)

Price: **45,00 €** (excluding shipping fees)

Envoi sous colis postal non recommandé :

Sending by postal packed (not registered):

Belgique: 53,00 €

Belgium: 53,00 €

Monde: 60,00 €

World: 60,00 €

Via Paypal (+2 euros pour frais) :

thomas.lindekens@philafrica.be

Via Paypal (+2 euros for fees):

thomas.lindekens@philafrica.be

Via Banque: IBAN: BE69 3770 7374 3578 BIC: BBRUBEBB

Via Bank: IBAN: BE69 3770 7374 3578 BIC: BBRUBEBB

Information et ordre d'achat par email :

thomas.lindekens@philafrica.be

Information et purchase order par email :

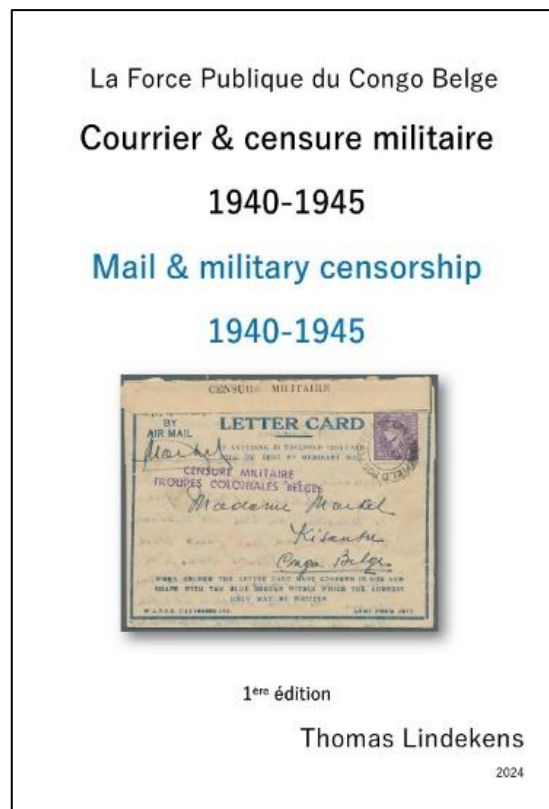
thomas.lindekens@philafrica.be

Pour les personnes qui n'ont pas internet, adresse postale de l'auteur :

Thomas Lindekens
Avenue Josse Smets, 4
1160 Bruxelles – Belgique

if you do not have internet, here the postal address of author:

Thomas Lindekens
Avenue Josse Smets, 4
1160 Brussels – Belgium





Mémoires du Congo est une association qui a pour objet de pérenniser l'histoire que la Belgique partage avec le Congo, le Rwanda et le Burundi, toutes périodes confondues.

A ce jour, plus de 300 témoignages de Belges, Congolais et autres nationalités ont été recueillis.

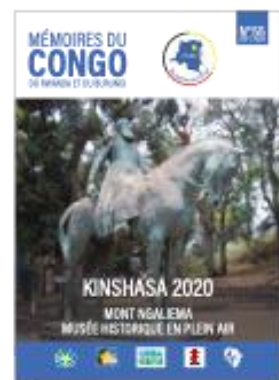
- Histoire
- Economie
- Témoignage
- Archives

Et tellement plus...



info@memoiresducongo.be
www.memoiresducongo.org

Faites un plongeon dans l'histoire du Congo, du Rwanda et du Burundi



Etat Indépendant du Congo Les marques manuscrites « carte postale incomplète »

Par Thomas Lindekens

Introduction

En 1897, apparaît dans l'Etat Indépendant du Congo des marques manuscrites sur les entiers postaux comme par exemple « Déposé à Boma sans formulaire réponse ». Ces marques sont considérées comme « les précurseurs » des griffes ou surcharges : « BOMA CARTE INCOMPLETE », « MATADI CARTE INCOMPLETE », « BANANA CARTE INCOMPLETE » et « CARTE POSTALE INCOMPLETE ».

Voici l'explication donnée par J. Stibbe. dans son catalogue « *Les entiers postaux du Congo et du Ruanda-Urundi* », édition 1986, pg. 59.

« Il semble que des plaintes aient été adressées à l'administration des postes en 1897 au sujet de cartes avec réponse payée dont la partie réponse avait été dérobée en cours de route. Comme l'administration savait que des cartes doubles étaient envoyées isolément par les expéditeurs, elle ordonna à ses employés d'indiquer, à la main d'abord, à l'aide d'un cachet par la suite, sur les cartes doubles détachées, qu'elles étaient parvenues au bureau sans la réponse attendue, afin de limiter la responsabilité du service des postes et de prévenir des réclamations injustifiées.

D'autre part certains bureaux, dépourvus de cartes simples, sectionnaient des cartes doubles et les débitaient comme cartes simples. Ils devaient appliquer le cachet « carte postale incomplète » sur ces cartes avant de les mettre en vente.

Dans le premier cas le cachet « carte incomplète » est une marque postale constatant que la réponse est absente ; dans le deuxième cas c'est une surcharge transformant une moitié de carte double en une carte simple, créant ainsi un nouvel entier postal. »

Nous pouvions lire auparavant sur l'ancien site internet www.congoposte.be « Notons que les archives sont muettes à ce sujet, et qu'il s'agit d'hypothèses ».

Ces hypothèses sont plus que probables. Elles collent parfaitement avec la réalité. Surtout celle de l'expéditeur séparant lui-même sa carte double. Car en effet, il devait être fort difficile de se réapprovisionner en matériel postal lorsqu'on était dans le Haut-Congo.

Ci-dessous un exemple d'entier postal en 1894 dont l'expéditeur a séparé lui-même la partie réponse de la partie demande.

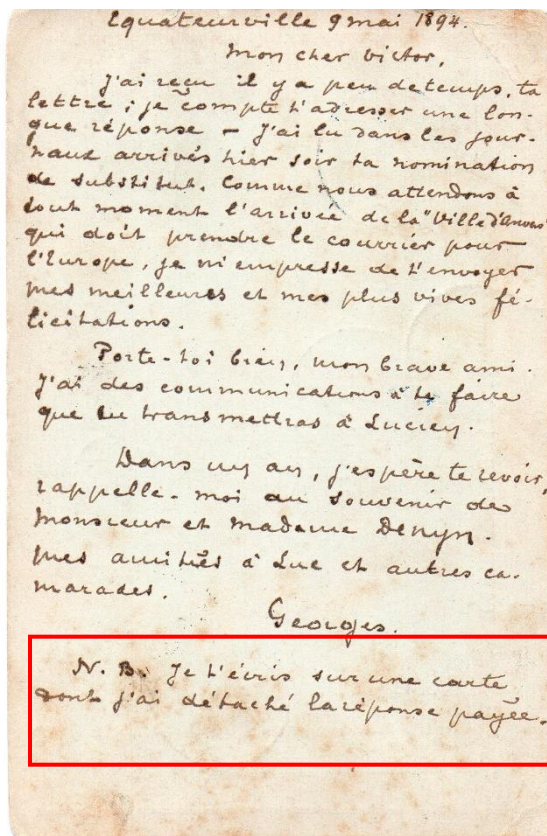
Les mentions manuscrites postales

Il existe plusieurs mentions manuscrites. Néanmoins, les formulations se ressemblent. On remarquera aussi qu'on les trouve aussi bien sur le volet demande que sur le volet réponse. Les encres utilisées sont le rouge ou le noir. On peut classer ces mentions en trois cas:

- Cas 1: Marques apposées au départ
- Cas 2: Marques apposées au passage
- Cas 3: Marques apposées à l'arrivée

Les Congolâtres

« N.B. Je t'écris sur une carte dont j'ai détaché la réponse payé »



Entier postal n°7 volet demande écrit à Equateurville le 9 mai 1894 et annulé au passage à Léopoldville le 2 juin 1894 à destination de Turnhout en Belgique où il parvint le 27 juillet 1894. Cachets de passage par Boma le 16 juin et Anvers le 27 juillet 1894. Cachet de facteur belge n°2. Avec note manuscrite de l'expéditeur « N.B. Je t'écris sur une carte dont j'ai détaché la réponse payé ».

Au départ:

Ce cas prouve que l'argument que les expéditeurs séparaient eux-mêmes les entiers postaux avec réponse payée. En effet, la marque manuscrite que nous allons voir ci-après est toujours formulée par le postier de la manière suivante « Déposé à » suivit de la ville ou village.

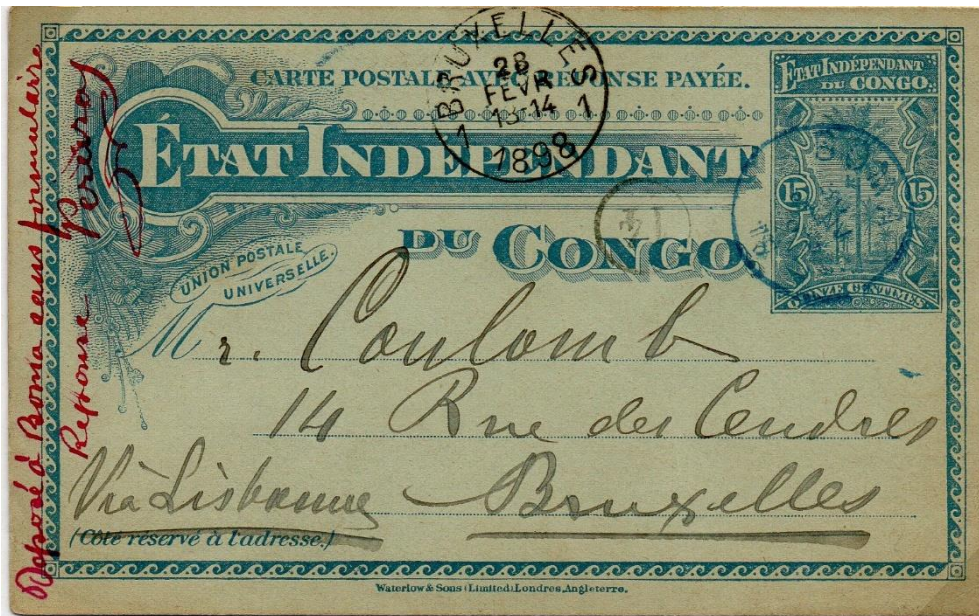
« Déposé sans formu réponse + signature » à l'encre noire.



Entier postal n°17 volet demande expédié de Boma le 16 décembre 1897 (où la mention manuscrite à l'encre noire « déposé sans formu réponse » fut appliquée) à destination de Bruxelles en Belgique où il parvint le 13 janvier 1898, il fut ensuite redirigé vers Laeken où il parvint le 14 janvier 1898.

Les Congolâtres

« Déposé à Boma sans formulaire réponse + signature » à l'encre rouge



Entier postal n°17 volet demande expédié de Boma le 30 janvier 1898 (où la mention manuscrite à l'encre rouge « déposé à Boma sans formulaire réponse » fut appliquée) à destination de Bruxelles où il parvint le 28 février 1898. Cachet de facteur belge n°14.

Griffe en bleu « LEOPOLDVILLE » + mention manuscrite « carte incomplète + signature » à l'encre noire.



Entier postal n°17 volet réponse expédié de Léopoldville le 9 août 1898 où la griffe bleue « LEOPOLDVILLE » et la mention à l'encre noire « carte incomplète » + signature furent appliquées à destination de Lessines en Belgique où il parvint le 14 septembre 1898.

Deux pièces connues de la même archive. Pièce extrêmement rare.

Au passage :

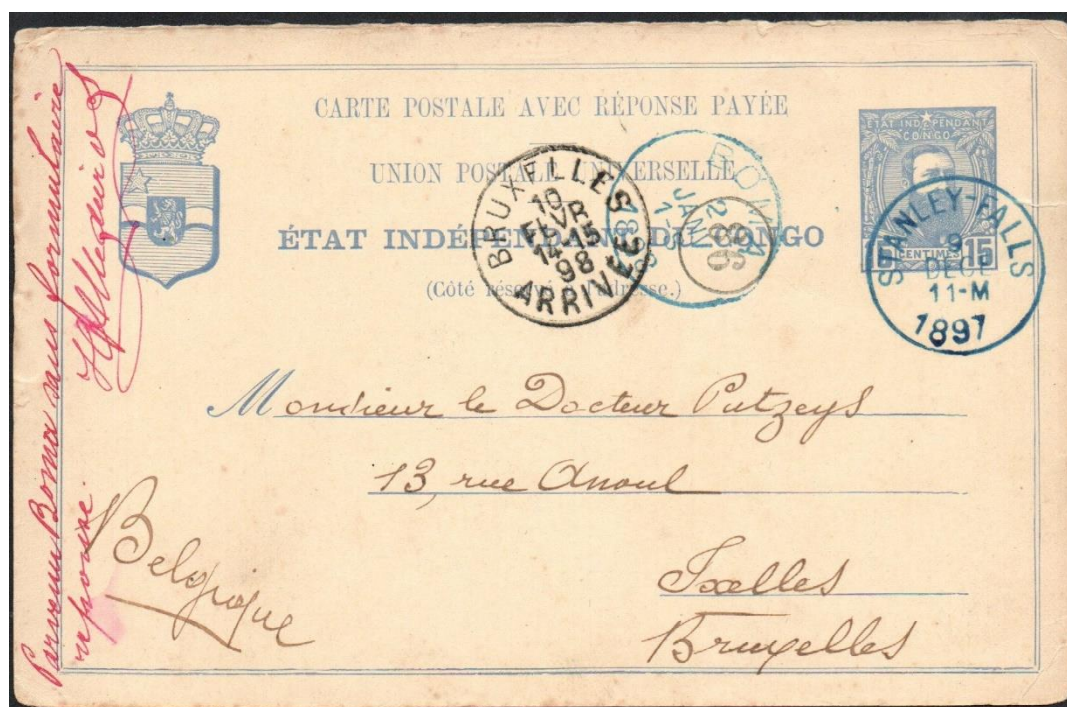
C'est le cas dont la fréquence est la plus élevée parmi ces marques extrêmement rares. Il semble que le bureau de poste de Boma était très méticuleux. Ce qui se démontrera lorsque les griffes en caractère bâton seront créées car Boma reste la moins rare des trois.

« Parvenu à Boma sans formulaire réponse » + paraphe à l'encre noire.

Entier postal n°12 volet demande écrit à Baumana le 9 octobre 1897 et annulé à Nouvelle-Anvers le 22 octobre 1897 à destination d'Anvers où il parvint le 13 décembre 1897. Cachets de passage par Léopoldville le 30 octobre 1897 et Boma le 8 novembre 1897 où la marque manuscrite « Parvenu à Boma sans formulaire réponse » + paraphe fut appliquée.



« Parvenu à Boma sans formulaire réponse + signature » à l'encre rouge.



Entier postal n°13 volet demande écrit à Nyangwé le 27 novembre 1897 et annulé au passage à Stanley-Falls le 9 décembre 1897 à destination de Bruxelles en Belgique où il parvint le 10 février 1898. Cachet de passage par Boma le 2 janvier 1898 où le postier apposa une note à l'encre rouge « Parvenu Boma sans formulaire réponse » et sa signature. Cachet de facteur belge n° 86.

Nyangwé 27 Avril 1897.
nombre

Les Congolâtres

« Parvenu à Boma sans formulaire réponse + signature » à l'encre rouge.



Entier postal n°12 volet demande écrit à Kwamouth le 10 janvier 1898 et annulé au passage à Léopoldville le 28 janvier 1898 à destination de Bruxelles en Belgique où il parvint le 17 mars 1898. Cachet de passage par Boma le 4 février 1898 où le postier apposa une note à l'encre rouge « Parvenu Boma sans formulaire réponse » et sa signature. Cachet de facteur belge n°106.

« Parvenu à Boma sans formulaire réponse + signature » à l'encre rouge.

(erreur de formulation de la part du postier, la mention aurait du être « Parvenu à Boma sans formulaire demande »)

Entier postal n°17 volet réponse écrit à Isangi et annulé au passage à Léopoldville le 8 décembre 1897 (mois inversé) à destination de Rotterdam aux Pays-Bas où il parvint le 18 janvier 1898. Cachets de passage par Boma le 20 décembre 1897 (où la mention manuscrite à l'encre rouge « parvenu à Boma sans formulaire réponse » fut appliquée) et par Anvers (Arrivée) le 18 janvier 1898.



Les Congolâtres

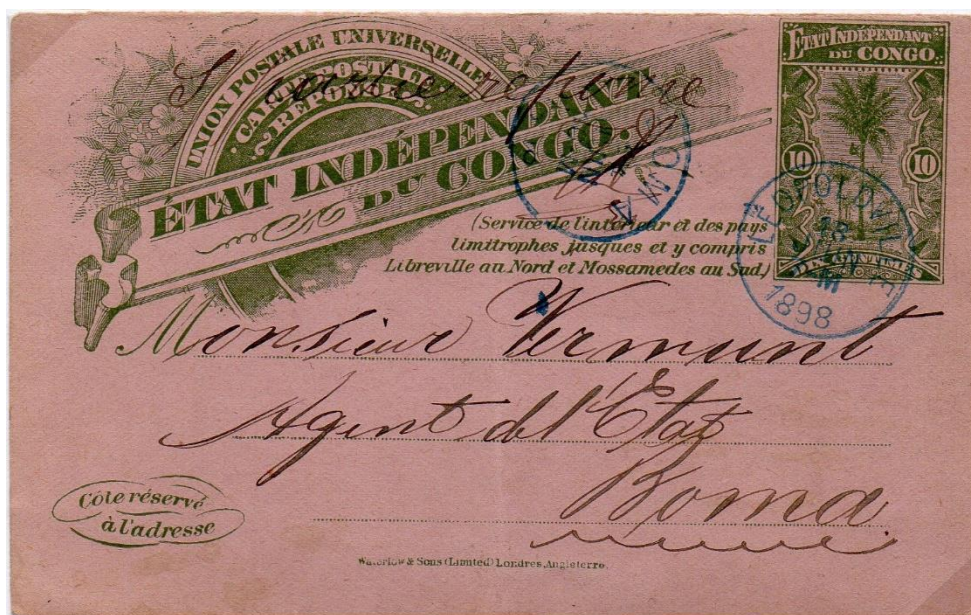
« Parvenu Boma sans réponse + signature » à l'encre rouge.



Entier postal n°12 volet demande écrit à Brazzaville (Congo Français) le 13 novembre 1897 et posté de l'autre côté de la frontière à Léopoldville le 16 novembre 1897 à destination d'Arnhem aux Pays-Bas où il parvint le 26 décembre 1897. Cachet de passage par Boma le 26 novembre 1897 où le postier apposa une note à l'encre rouge « Parvenu Boma sans réponse » et sa signature. Cachet de facteur hollandais B.33.

Prossamerley 13/11/97

A l'arrivée



Entier postal n°16 volet réponse expédié de Léopoldville le 18 juin 1898 à destination de Boma où il parvint le 24 juin 1898. Marque manuscrite « S/ carte réponse » (erreur du postier étant donné qu'il s'agit de la carte réponse) apposée plus que probablement à Boma.

A l'arrivée (en Belgique):

La poste belge a elle aussi reçu des consignes concernant les entiers postaux doubles arrivant en Belgique sans une des cartes (soit demande soit réponse). Les postiers belges utilisent la même manière que leurs homologues congolais, ils actent à la main sur l'entier postal que ce-dernier est arrivé séparer.



Entier postal n°17 volet demande expédié de Boma le 26 août 1898 à destination de Bruxelles où il parvint le 17 septembre 1898 où la mention manuscrite à l'encre noire « Carte incomplète Bruxelles » + signature fut appliquée.



Entier postal n°17 volet demande écrit au camp de Yumbi le 12 avril 1901 à destination de Brasschaet (Polygone) où il parvint le 20 mai 1901 où la mention manuscrite à l'encre noire « Arrivé à Brasschaet Polygone sans réponse payé » + signature fut appliquée.

L'expéditeur a collé une photo au dos de l'entier postal ce qui fait que l'entier postal a été considéré comme une carte vue et donc il fallait l'affranchir à 50c. L'entier postal fut taxé à Brasschaet (polygone) le 20 mai 1901 à 35c. soit juste ce qu'il manquait à l'aide de trois timbres taxes 1x5c. + 1x20c. + 1x10c.



Les Congolâtres

Morceau d'entier postal n°17 volet demande expédié de Boma le 30 novembre 1897 à destination de Dinant en Belgique où il parvint le 29 décembre 1897. Cachet de passage par Bruxelles le 29 décembre 1897. Marque manuscrite à l'encre noire « Reçu de Boma sans le formulaire réponse » apposé en Belgique (probablement à Bruxelles). La mention « payée » a manifestement été biffée par l'expéditeur (même couleur d'encre).



Entier postal n°7 volet demande expédié de Boma le 29 mai 1897 à destination de Bruxelles en Belgique où il parvint le 28 juin 1897. Cachet de facteur belge n°405. Mention « REPONSE » biffée et marque manuscrite à l'encre noire « P. le percepteur des postes + signature » apposée en Belgique.

Non identifiable

Il est parfois impossible de déterminer où la marque manuscrite a été apposée et donc impossible de savoir si c'est au départ, au transit ou à l'arrivée. Comme l'exemple ci-dessous.

Entier postal n°17 volet réponse expédié de Banana le 2 juillet 1898 à destination de Gilly en Belgique où il parvint le 3 août 1898. Marque manuscrite à l'encre noire « Carte incomplète » + paraphe.



Erreur

Il existe des entiers postaux dont la mention manuscrite a été apposée par erreur. Le postier a parfois mis sa mention sans faire attention, et s'est rendu compte par la suite que l'entier postal était complet avec la carte demande et la carte réponse encore attachées. On rencontre cette erreur aussi pour la période suivante avec les griffes encadrées « Boma, Matadi et Banana carte incomplète ».

Ci-dessous un exemple pour la période des marques manuscrites. Remarque, il s'agit du même postier que celui pour les entiers postaux vu dans le chapitre « Au passage ».

« parvenu Boma sans formulaire réponse + signature » à l'encre rouge et biffé.



Entier postal double (n°12) écrit à Luluabourg le 24 novembre 1897 et annulé au passage à Sankuru le 30 novembre 1897 à destination de Bruxelles où il parvint le 10 février 1898. Cachets de passage par Léopoldville le 27 décembre 1897 et Boma le 2 janvier 1898. Cachet de facteur belge n°66.

Remarque : la Mention : « parvenu Boma sans formulaire réponse + signature », marquée par erreur car l'entier postal est bien complet (demande et réponse encore attachées) est donc biffé.

Les Congolâtres

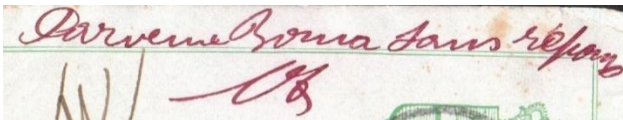
Comme vous avez pu le constater, c'est à Boma que la majorité des entiers postaux ont reçu une marque manuscrite que ce soit au départ ou au passage. L'autre ville mentionnée est Léopoldville (extrêmement rare). La période pour Boma est du 8.11.1897 au 4.2.1898, et pour Léopoldville du 9.8.1898 au 13.6.1900.



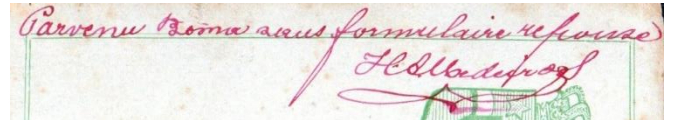
Boma le 8 novembre 1897



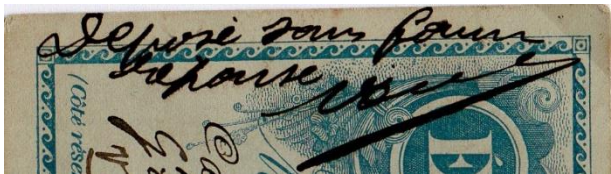
Boma le 30 janvier 1898



Boma le 26 novembre 1897



Boma 4 février 1898



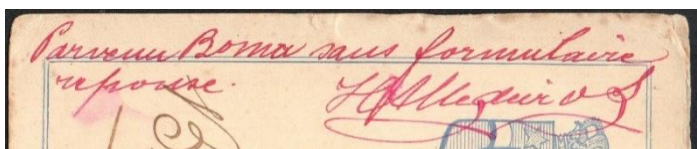
Boma le 16 décembre 1897



Probablement Boma le 24 juin 1898



Boma le 20 décembre 1897



Boma le 2 janvier 1898



Léopoldville le 9 août 1898



Boma entre fin novembre et début décembre 1897



Léopoldville

La première date recensée par Stibbe pour la griffe « BOMA CARTE INCOMPLETE » est le 27 janvier 1898. Pour la griffe de Banana c'est le 23 février 1898 et Matadi le 15 septembre 1898. Ces dates restent encore à confirmer.

Catalogue spécialisé des entiers postaux du Congo Belge

Par Thomas Lindekens & Philippe Lindekens

Les prix indiqués sont les valeurs du marché sur les 10 dernières années avec bien entendu une adaptation qui tient compte de paramètre comme une vente spéciale (tendance de prix à la baisse). Ils sont en général en accord avec la logique de prix du Docteur Jacques Stibbe (1986) et d'Emile Hoorens (2009), il s'agit donc bien d'un prix et non d'une cote. Prix que certains philatélistes sont prêts à payer aujourd'hui.

Ces prix ne sont pas des obligations. Pour rappel, lorsque vous achetez un ou des « biens », c'est un accord entre vous et le vendeur. Il s'agit donc ici, dans cet article, d'opinions personnelles (de Thomas & Philippe Lindekens) et qui n'engage certainement pas les professionnels de la philatélie, les collectionneurs ou tout autres personnes. Vous pourrez observer ci-dessous des endroits où au lieu d'un prix vous avez un tiret « - » signifiant que les auteurs n'en ont jamais rencontré mais que le cas peut se produire. Il est donc impossible d'en donner un prix en fonction du marché actuel.

Cependant, nous serions ravis que ces prix vous aident à mieux estimer les pièces pouvant apparaître sur le marché philatélique ou dans vos collections.

Entiers postaux CPI (carte postale incomplète) avec marques manuscrites :

EP Stibbe n°7 volet demande – manuscrit CPI en Belgique	300,00€
EP Stibbe n°12 volet demande – manuscrit CPI en noir de Boma	350,00€
EP Stibbe n°12 volet demande – manuscrit CPI en rouge de Boma	280,00€
EP Stibbe n°12 double – manuscrit CPI en rouge de Boma - erreur (marque manuscrite biffée)	300,00€
EP Stibbe n°13 volet demande – manuscrit CPI en rouge de Boma	350,00€
EP Stibbe n°16 volet réponse – manuscrit CPI en noir de Boma	160,00€
EP Stibbe n°17 volet demande – manuscrit CPI en noir de Boma	140,00€
EP Stibbe n°17 volet demande – manuscrit CPI en rouge de Boma	120,00€
EP Stibbe n°17 volet demande – manuscrit CPI en noir de Léopoldville	300,00€
EP Stibbe n°17 volet demande – manuscrit CPI en noir en Belgique	150,00€
EP Stibbe n°17 volet réponse – manuscrit CPI en rouge de Boma	150,00€
EP Stibbe n°17 volet réponse – manuscrit CPI en noir + griffe LEOPOLDVILLE en bleu	1500,00€

Kenya and Uganda World War II Censorship on Belgian Colonies Mail Censure WW2 du Kenya et Ouganda sur courrier des Colonies Belges

Par Alan Morvay

Kenya and Uganda are two separate countries in East Africa which share a similar British colonial history. The Kenya Uganda railway system connected the interior of these two countries and was an important development in the region. The construction began in 1896 in the port city of Mombasa and was completed in 1903. Unlike other British colonies, Kenya and Uganda shared the same censor administration during World War II. They shared the same British Empire letter code which was the letter N. All of the relevant documents, regulations, and procedures applied to both countries. Because of the similarity of censorship, Kenya and Uganda censorship will be discussed separately in this article. The history of each country will also be briefly discussed separately.

Le Kenya et l'Ouganda sont deux pays distincts d'Afrique de l'Est qui partagent une histoire coloniale britannique similaire. Le réseau ferroviaire Kenya-Ouganda reliait l'intérieur de ces deux pays et a constitué un développement important dans la région. La construction a commencé en 1896 dans la ville portuaire de Mombasa et s'est achevée en 1903. Contrairement aux autres colonies britanniques, le Kenya et l'Ouganda partageaient la même administration de censure pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils partageaient le même code alphabétique de l'Empire britannique, à savoir la lettre N. Tous les documents, réglementations et procédures pertinents s'appliquaient aux deux pays. En raison de la similitude de la censure, la censure au Kenya et en Ouganda sera abordée séparément dans cet article. L'histoire de chaque pays sera également brièvement abordée séparément.

Kenya Colony and Protectorate are bordered on the southeast by the Indian Ocean, on the east by Italian Somalia, on the north by Ethiopia, on the northwest by Sudan, on the west by Uganda Protectorate as well as Lake Victoria, and on the south by Tanganyika. In 1937, the population was approximately 3,254,000. The country is an estimated 224,900 square miles. The main exports were coffee, butter, sugar, pyrethrum, hides, skins, cotton, and corn.

La colonie et le protectorat du Kenya sont bordés au sud-est par l'océan Indien, à l'est par la Somalie italienne, au nord par l'Éthiopie, au nord-ouest par le Soudan, à l'ouest par le protectorat de l'Ouganda ainsi que par le lac Victoria et au sud par le Tanganyika. En 1937, la population était d'environ 3.254.000 habitants. La superficie du pays est estimée à 582.500 kilomètres carrés. Les principales exportations étaient le café, le beurre, le sucre, le pyrèthre, les cuirs, les peaux, le coton et le maïs.

British military forces were in the colony and protectorate from the 1880's. In 1885 the Berlin Conference divided East Africa into territories of influence. The British East Africa Company was a chartered company that administered a large portion of Kenya until 1895 before the British government took direct control of Kenya. In 1895, the British government established the Kenya East Africa Protectorate and appointed Sir Arthur Hardinge as its first governor. In 1920 Kenya became a British colony until its independence in 1963.

Les Congolâtres

Les forces militaires britanniques étaient présentes dans la colonie et le protectorat à partir des années 1880. En 1885, la Conférence de Berlin divisa l'Afrique de l'Est en territoires d'influence. La British East Africa Company était une société cotée qui administrait une grande partie du Kenya jusqu'en 1895, avant que le gouvernement britannique ne prenne le contrôle direct du Kenya. En 1895, le gouvernement britannique établit le Protectorat de l'Afrique de l'Est du Kenya et nomma Sir Arthur Hardinge comme premier gouverneur. En 1920, le Kenya devint une colonie britannique jusqu'à son indépendance en 1963.

Uganda is a landlocked country bordered on the west by Belgian Congo, on the east by Kenya, on the south by Tanganyika and Ruanda-Urundi, and on the north by Sudan. In 1940 the estimated population was 4,500,000. The estimated size of Uganda was 91,000 square miles. The main exports were coffee, ground nuts, sesame, rubber, cotton, hides, skins, ivory, sugar, tin ore, and gold. Natives of Ruanda-Urundi would go to Uganda to seek employment where wages were higher than in their own country. In the 1880's British Protestant and French Catholic missionaries settled in Uganda. In 1892 fighting broke out between the Protestants and Catholics. The Catholic church was burnt, and the Catholic bishop fled the country. In 1894 Uganda became a British protectorate until its independence in 1962.

L'Ouganda est un pays enclavé bordé à l'ouest par le Congo belge, à l'est par le Kenya, au sud par le Tanganyika et le Ruanda-Urundi et au nord par le Soudan. En 1940, la population était estimée à 4.500.000 habitants. La superficie estimée de l'Ouganda était de 235.690 km². Les principales exportations étaient le café, les arachides, le sésame, le caoutchouc, le coton, les cuirs, les peaux, l'ivoire, le sucre, le minerai d'étain et l'or. Les indigènes du Ruanda-Urundi allaient en Ouganda pour chercher du travail où les salaires étaient plus élevés que dans leur propre pays. Dans les années 1880, des missionnaires protestants britanniques et catholiques français se sont installés en Ouganda. En 1892, des combats ont éclaté entre les protestants et les catholiques. L'église catholique a été incendiée et l'évêque catholique a fui le pays. En 1894, l'Ouganda est devenu un protectorat britannique jusqu'à son indépendance en 1962.

KENYA CENSORSHIP / CENSURE DU KENYA

Censorship stations were established in three cities in Kenya which were Nairobi, Mombasa, and Kisumu. In Nairobi, there was a censorship station as well as the censorship headquarters. In his book, *British Empire Civil Censorship Devices World War II Colonies and Occupied Territories in Africa*, John Little identified 22 different varieties of censor tapes used in Kenya. Because of the overlap and similarities of censor tapes as well as censor marks used in Kenya and Uganda, John Little listed the censor numbers used in each country to identify in which country the censorship was applied. Thirteen Kenya censor tapes had the words OPENED BY CENSOR. Nine Kenya censor tapes had the words OPENED BY EXAMINER. Not all of the varieties of censor tape had censor numbers. The next four covers have examples of the OPENED BY CENSOR censor tape.

Des postes de censure ont été établis dans trois villes du Kenya : Nairobi, Mombasa et Kisumu. À Nairobi, il y avait un poste de censure ainsi que le quartier général de la censure. Dans son livre, *British Empire Civil Censorship Devices World War II Colonies and Occupied Territories in Africa*, John Little a identifié 22 bandes de censure différentes utilisées au Kenya. En raison du chevauchement et des similitudes des bandes de censure ainsi que des marques de censure utilisées au Kenya et en Ouganda, John Little a répertorié les numéros de censeurs utilisés dans chaque pays pour identifier dans quel pays la

Les Congolâtres

censure était appliquée. Treize bandes de censure du Kenya portaient les mots OPENED BY CENSOR. Neuf bandes de censure du Kenya portaient les mots OPENED BY EXAMINER. Toutes les bandes différentes de censure n'avaient pas toujours de numéro de censeur. Les quatre lettres suivantes contiennent des exemples de bandes de censure OPENED BY CENSOR.

The December 27, 1941 Goma cover to Kenya (figure 1) has Kenya censor tape with censor number 244 and a December 28, 1941 Rutshuru transit cancel.

Lettre du 27 décembre 1941 expédiée de Goma à destination du Kenya (figure 1) portant une bande de censure du Kenya avec le numéro de censeur 244 et un cachet de transit de Rutshuru du 28 décembre 1941.



Figure 1

The Irumu August 1, 1941 cover to Kenya (figure 2) has Kenya censor tape with censor 208 and a straight line Belgian Congo censor mark.

Lettre d'Irumu du 1er août 1941, expédiée à destination du Kenya (figure 2) portant une bande de censure du Kenya avec le numéro de censeur 208 et une griffe de censure du Congo belge.



Figure 2

Les Congolâtres

The Kigali, Ruanda-Urundi June 20, 1940 cover to Kenya (figure 3) has Kenya censor tape with a faint censor number 168.

Lettre du 20 juin 1940 expédiée de Kigali au Ruanda-Urundi à destination du Kenya (figure 3) portant une bande de censure du Kenya avec un numéro de censeur peu visible



Figure 3

The Stanleyville March 19, 1942 cover to Kenya (figure 4) has Kenya censor tape with censor number N148. Some of the varieties of censor tape either have the British Empire letter code N printed on the tape or hand stamped on the censor tape with the censor number.

Lettre expédiée de Stanleyville le 19 mars 1942 à destination du Kenya (figure 4) portant une bande de censure du Kenya avec le numéro de censeur N148. Certaines variétés de bande de censure portent soit le code de lettre N de l'Empire britannique imprimé sur la bande, soit un tampon manuel sur la bande de censure portant le numéro de censeur.



Figure 4

The next six covers have examples of the OPENED BY EXAMINER censor tape.

Les six lettres suivantes montrent des exemples de la bande de censure OPENED BY EXAMINER.

Les Congolâtres

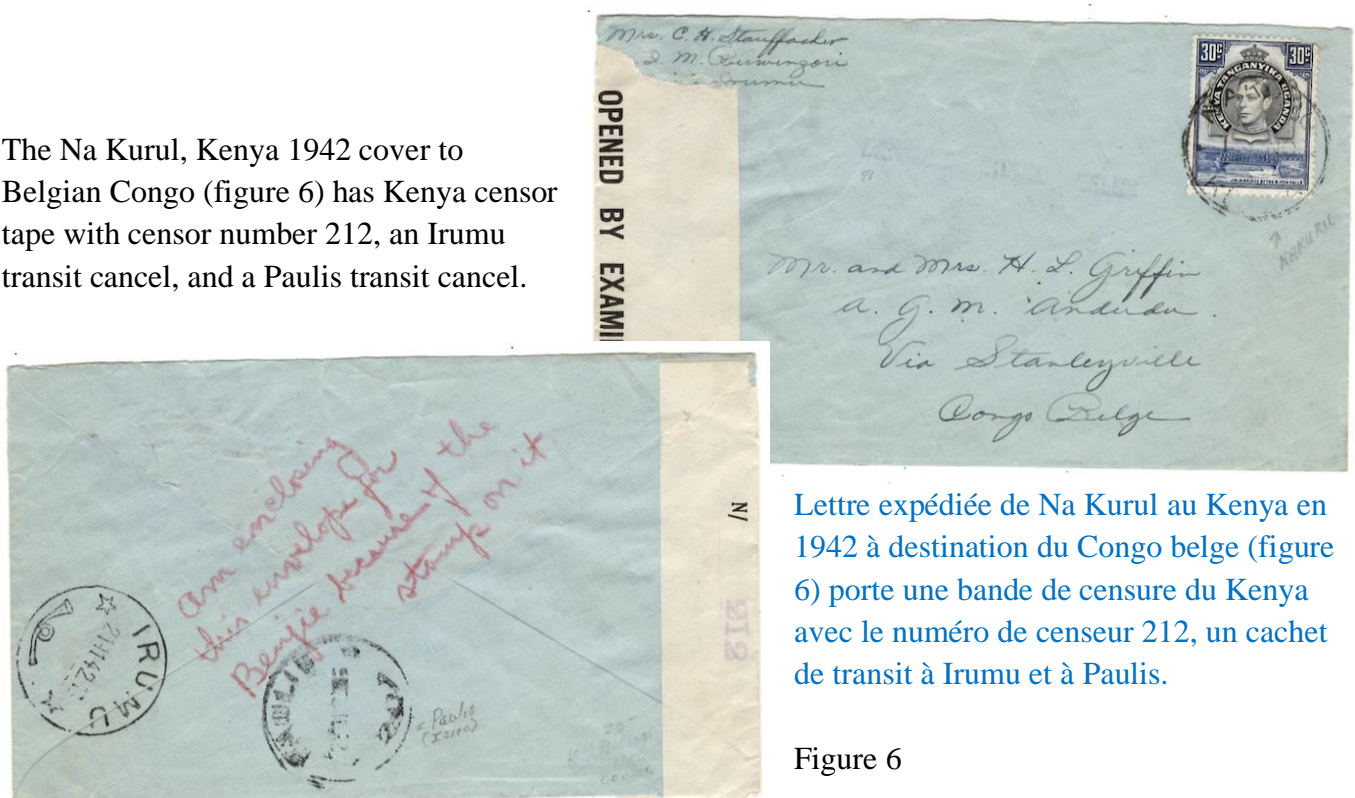
The Leopoldville June 12, 1943 cover to Uganda (figure 5) has Belgian Congo censor tape, Belgian Congo censor mark 14, a Leopoldville June 13, 1943 transit cancel, and Kenya censor tape with censor number 244. The Kenya/South Africa routing instructions, Kenya/Afrique du Sud, on the cover indicates that the cover traveled by airplane to Kenya and then by land to Uganda.

Lettre expédiée de Léopoldville le 12 juin 1943 à destination de l'Ouganda (figure 5) portant une bande de censure du Congo belge, la marque de censeur du Congo belge 14, un cachet de transit de Léopoldville du 13 juin 1943 et une bande de censure du Kenya avec le numéro de censeur 244. Ce numéro de censeur du Kenya indique que cette bande de censure a été appliquée au Kenya. Les instructions d'acheminement Kenya/Afrique du Sud sur la lettre indiquent que la lettre a voyagé par avion jusqu'au Kenya puis par voie terrestre jusqu'en Ouganda.



Figure 5

The Na Kurul, Kenya 1942 cover to Belgian Congo (figure 6) has Kenya censor tape with censor number 212, an Irumu transit cancel, and a Paulis transit cancel.



Lettre expédiée de Na Kurul au Kenya en 1942 à destination du Congo belge (figure 6) porte une bande de censure du Kenya avec le numéro de censeur 212, un cachet de transit à Irumu et à Paulis.

Figure 6

Les Congolâtres

The Kigali, Ruanda-Urundi April 15, 1942 cover to Egypt (figure 7) has Kenya censor tape, circular Egypt censor marks on both sides, and a partial Cairo, Egypt receiving cancel.

Lettre expédiée le 15 avril 1942 de Kigali au Ruanda-Urundi à destination de l'Égypte (figure 7) portant une bande de censure du Kenya, des marques de censure circulaires d'Égypte des deux côtés et un cachet d'arrivée au Caire en Égypte.



Figure 7

The Ruanda-Urundi August 21, 1942 cover to England (figure 8) has Kenya censor tape with censor number 244. The words OPENED BY EXAMINER has larger print on this cover than on the previous cover.

Lettre expédiée du Ruanda-Urundi le 21 août 1942 à destination de l'Angleterre (figure 8) portant une bande de censure du Kenya avec le numéro de censeur 244. Les mots OPENED BY EXAMINER sont imprimés en plus gros caractères sur cette lettre que sur la lettre précédente.

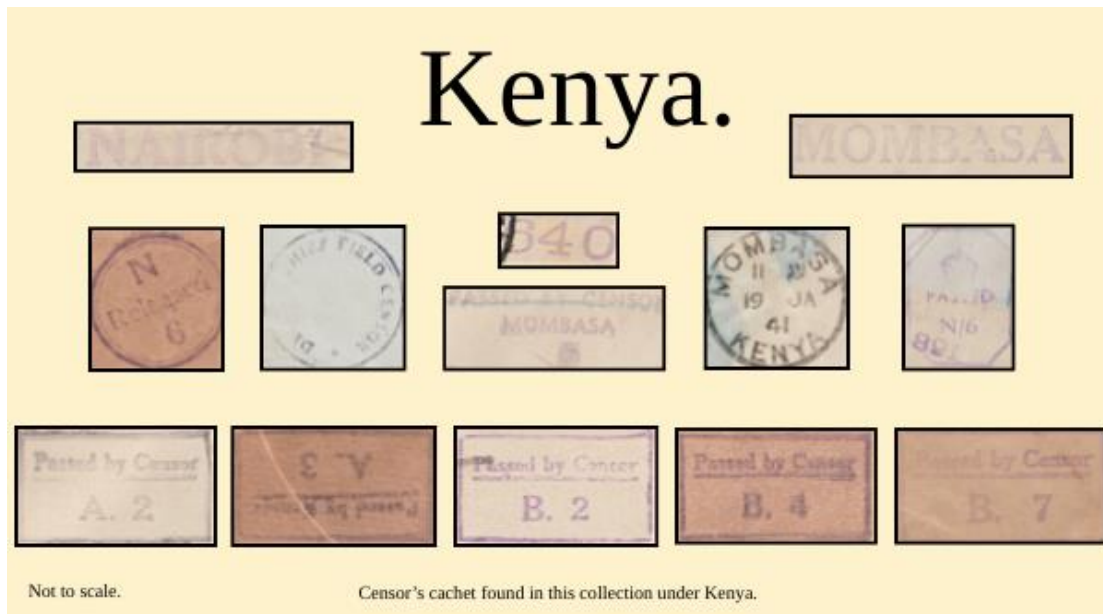


Figure 8

Les Congolâtres

This group of censor marks used in Kenya was assembled by Jamie Smith from his research and collection. Jamie Smith has been sharing his knowledge and research with others through southafricanphilatelyclub.com. Recently has been posting some of his research with the Facebook group, Egypt Military Postal History.

Cet ensemble de marques de censure utilisées au Kenya a été rassemblé par Jamie Smith à partir de ses recherches et de sa collection. Jamie Smith a partagé ses connaissances et ses recherches avec d'autres via southafricanphilatelyclub.com. Il a récemment publié certaines de ses recherches sur le groupe Facebook Egypt Military Postal History.



The Kigali, Ruanda-Urundi November 30, 1943 cover to England (figure 9) has a Kenya octagon censor mark N/25 and Kenya censor tape with censor number 212.

Lettre du 30 novembre 1943 expédiée de Kigali au Ruanda-Urundi à destination de l'Angleterre (figure 9) portant une marque de censure octogonale du Kenya N/25 et une bande de censure du Kenya avec un numéro de censeur.



Figure 9

Les Congolâtres



The Costermansville February 10, 1943 cover to Kenya (figure 10) has a Kenya circular censor mark N released 4, a Kenya censor tape with censor number 244, and a Belgian Congo straight line censor mark.

Lettre expédiée de Costermansville le 10 février 1943 à destination du Kenya (figure 10) portant une marque de censure circulaire N Released 4 du Kenya, une bande de censure du Kenya avec le numéro de censeur 244 et une griffe de censure du Congo belge.

Figure 10

The Nairobi, Kenya March 15, 1940 registered cover (figure 11) to Djugu has a Kenya censor mark which states PASSED BY CENSOR Nairobi 2. The cover has a Nairobi March 16, 1940 transit cancel, a Kampala March 19, 1940 transit cancel, and a Nizi March 30, 1940 transit cancel.

Lettre recommandée expédiée le 15 mars 1940 de Nairobi au Kenya (figure 11) à destination de Djugu portant une griffe de censure du Kenya "PASSED BY CENSOR Nairobi 2". La lettre a un cachet de transit à Nairobi le 16 mars 1940, à Kampala le 19 mars et à Nizi le 30 mars.



Figure 11

Les Congolâtres

There were 19 Prisoner of War camps in Kenya during World War II. The Red Cross Emergency Communications passed messages between internees in POW camps and family members. The Nairobi, Kenya October 1944 Prisoner of War cover to Belgian Congo (figure 12) has a Belgian Congo censor mark 3, an Irumu transit cancel, and a Kolwezi receiving cancel. It has the circular Red Cross cachet used in Nairobi, Kenya. This cover has a circular Deputy Chief Field censor mark which is the only military censor mark shown in this article. Jamie Smith has this Red Cross cachet and this Kenya Military censor mark shown together on a 1943 civilian cover to the Red Cross in Washington, D.C.

Il y avait 19 camps de prisonniers de guerre au Kenya pendant la Seconde Guerre mondiale. Les communications d'urgence de la Croix-Rouge transmettaient des messages entre les internés dans les camps de prisonniers de guerre et les membres de leur famille. La lettre de prisonniers de guerre expédiée de Nairobi au Kenya en octobre 1944 à destination du Congo belge (figure 12) porte une marque de censeur 3 du Congo belge, un cachet de transit d'Irumu et un cachet d'arrivée à Kolwezi. Elle porte le cachet circulaire de la Croix-Rouge utilisé à Nairobi au Kenya. Cette lettre porte une marque de censure circulaire du Deputy Chief Field, qui est la seule marque de censure militaire présentée dans cet article. Jamie Smith possède ce cachet de la Croix-Rouge et cette marque de censure militaire du Kenya ensemble sur une lettre civile de 1943 adressée à la Croix-Rouge à Washington D.C.



Figure 12

UGANDA CENSORSHIP / CENSURE EN OUGANDA

One censorship station was located in Uganda at Kampala. In his book, *British Empire Civil Censorship Devices World War II Colonies and Occupied Territories in Africa*, John Little identified seven different varieties of censor tape used in Uganda. Five different Uganda censor tapes have the word OPENED BY CENSOR. Two different Uganda censor tapes have the words OPENED BY EXAMINER. The next two censor tapes show examples of each inscription.

Un poste de censure était situé en Ouganda, à Kampala. Dans son livre, *British Empire Civil Censorship Devices World War II Colonies and Occupied Territories in Africa*, John Little a identifié sept variétés différentes de bandes de censure utilisées en Ouganda. Cinq bandes de censure ougandaises différentes portent la mention OPENED BY CENSOR. Deux bandes de censure ougandaises différentes portent la mention OPENED BY EXAMINER. Les deux bandes de censure suivantes montrent des exemples de chaque inscription.

The Kigali, Ruanda-Urundi March 12, 1941 cover to Uganda (figure 13) has Uganda PASSED BY CENSOR censor tape with the censor number 185 indicating that it was applied at Kampala, Uganda.

Lettre expédiée le 12 mars 1941 de Kigali au Ruanda-Urundi à destination de l'Ouganda (figure 13) portant la bande de censure Uganda PASSED BY CENSOR avec le numéro de censeur 185 indiquant qu'elle a été appliquée à Kampala en Ouganda.



Figure 13

The Kigali, Ruanda-Urundi August 8, 1944 cover to Uganda (figure 14) has a Kabale August 21, 1944 receiving cancel and Uganda OPENED BY EXAMINER censor tape.

Lettre du 8 août 1944 expédiée de Kigali au Ruanda-Urundi à destination de l'Ouganda (figure 14) portant un cachet d'arrivée à Kabale du 21 août 1944 et une bande de censure ougandaise OPENED BY EXAMINER.



Figure 14

This group of censor marks used in Uganda was assembled by Jamie Smith from his research and collection.

Cet ensemble de marques de censure utilisées en Ouganda a été rassemblé par Jamie Smith à partir de ses recherches et de sa collection.



The next illustrations show examples of the Uganda rectangle D censor mark. The Goma April 17, 1944 postcard to Uganda (figure 15) has a Uganda rectangle censor mark with censor D.

Les illustrations suivantes montrent des exemples de marque de censure rectangulaire D de l'Ouganda. La carte postale expédiée de Goma du 17 avril 1944 en Ouganda (figure 15) porte une marque de censure rectangulaire de l'Ouganda avec la censure D.



Figure 15

The Goma April 17, 1941 postcard to Uganda (figure 16) with an April 20, 1941 Rutshuru transit cancel has a Uganda rectangle censor mark with censor D.1.

La carte postale expédiée de Goma le 17 avril 1941 à destination de l'Ouganda (figure 16) avec un cachet de transit à Rutshuru du 20 avril 1941 porte une marque de censure rectangulaire de l'Ouganda avec la censure D.1.



Figure 16

Les Congolâtres

The Costermansville March 26, 1941 cover to Uganda (figure 17) has a Uganda rectangle censor mark D.1., a Belgian Congo straight line censor mark, and an April 5, 1941 Entebbe, Uganda receiving cancel.

Cette lettre expédiée de Costermansville le 26 mars 1941 à destination de l'Ouganda (figure 17) porte une marque de censure rectangulaire de l'Ouganda D.1., une griffe de censure du Congo belge et un cachet d'arrivée à Entebbe en Ouganda le 5 avril 1941.



Figure 17

The Kigali November 11, 1941 cover to England (figure 18) has a Uganda rectangle censor mark number D.3.

Lettre du 11 novembre 1941 expédiée de Kigali à destination de l'Angleterre (figure 18) portant une marque de censure rectangulaire ougandaise numéro D.3.

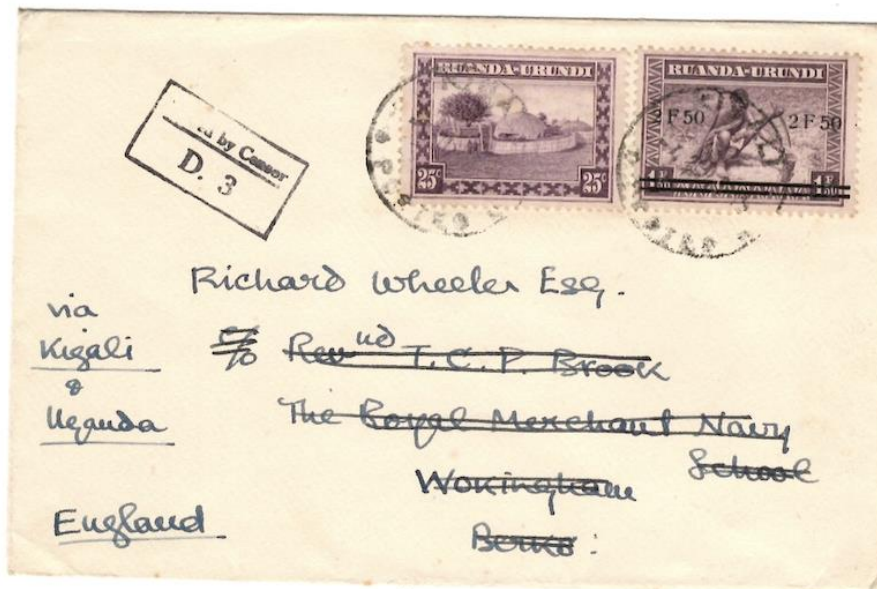
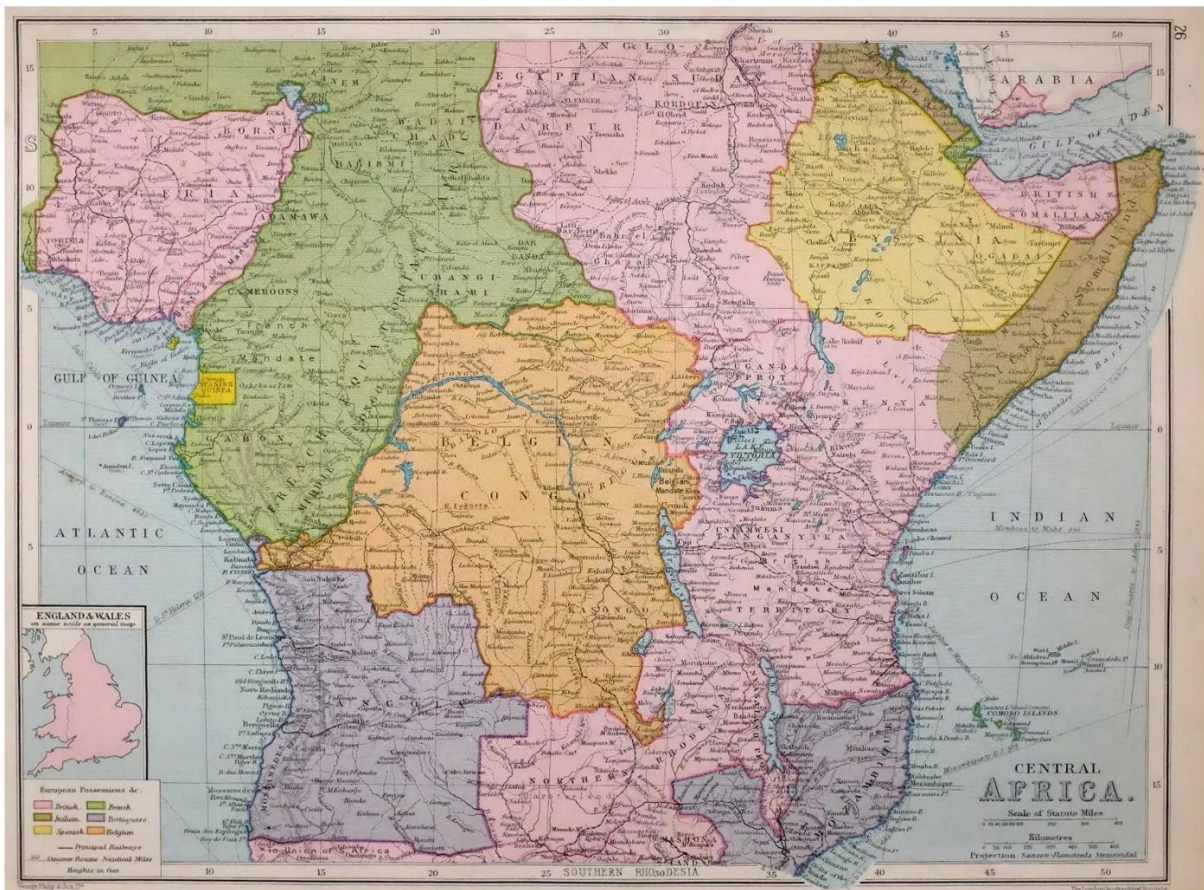


Figure 18

The rectangular censor mark was also used in Kenya with the letters A, B, and C. The Mombasa office used the letter A. The Nairobi office used the letter B. The Kisumu office used the letter C. Each office in Kenya had different censor numbers on this rectangular censor mark just like Uganda.

La marque de censure rectangulaire était également utilisée au Kenya avec les lettres A, B et C. Le bureau de Mombasa utilisait la lettre A. Le bureau de Nairobi utilisait la lettre B. Le bureau de Kisumu utilisait la lettre C. Chaque bureau au Kenya avait des numéros de censure différents dans cette marque de censure rectangulaire, tout comme en Ouganda.



Bibliography / [Bibliographie](#)

Brown, A. Sander, *The South and East African Year Book and Guide for 1940*, Sampson Low, Marston & Co. Ltd. London, England 1940

Deijnckens, Walter, *World War II Censorship Study*, Belgian Congo Study Circle Bulletin 137 December 2005

Little, D.J. *British Empire Civil Censorship Devices World War II Colonies and Occupied Territories- Africa*, The Civil Censorship Study Group, 2000

Acknowledgments / [Remerciements](#)

I would especially like to thank Jamie Smith whose guidance and help has taken this article to a more advanced level. I would also like to thank Marty Bratzel, Thomas Lindekens, and Emie Tremblay for their help in the preparation of this article.

[Je tiens à remercier tout particulièrement Jamie Smith, dont les conseils et l'aide ont permis de porter cet article à un niveau plus avancé. Je tiens également à remercier Marty Bratzel, Thomas Lindekens et Emie Tremblay pour leur aide dans la préparation de cet article.](#)

“Section archivage” “Record Section”

Le but de cette section est de donner aux collectionneurs la possibilité de partager des objets intéressants avec d'autres collectionneurs sans écrire d'article.

The purpose of this section is to give collectors the opportunity to share interesting items with other collectors without writing an article.

Sujet n°1

Recorded n°1

Pour la Seconde Guerre mondiale, différents codes de l'empire britannique ont été attribués au Royaume-Uni, au Commonwealth, aux territoires occupés, aux dominions et aux colonies autonomes. Ces codes étaient utilisés sur les bandes et les marques de censure.

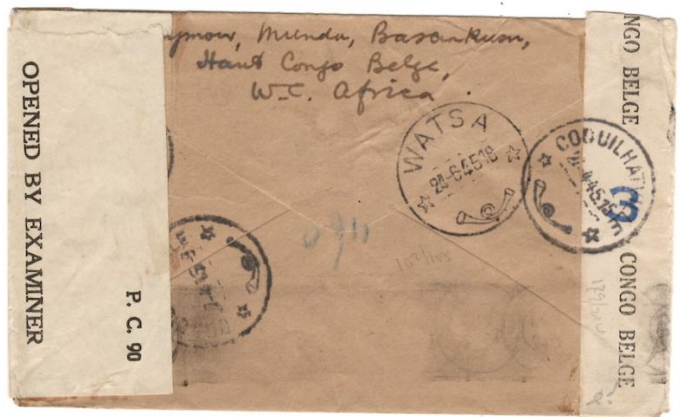
For World War II, different British empire codes were assigned to the United Kingdom, Commonwealth, Occupied Territories, Dominions, and Self-governing colonies. These were used on censor tapes and censor marks.

DH est le code alphabétique de l'Empire britannique pour l'Inde.

DH is the British Empire letter code for India.

Lettre expédiée de Basankusu du 24 avril 1945 à destination de l'Inde portant une bande de censure du Congo belge, une marque de censeur du Congo belge 3, une bande de censure de l'Inde, une marque de censure octogonale de l'Inde avec le code de l'Empire britannique DH, et une marque de censure circulaire M de l'Égypte. Cette enveloppe a des cachets de passage par Coquilhatville du 27 avril 1945, Watsa du 24 juin 1945, Léopoldville du 2 mai 1945 sous la bande de censure de l'Inde, et un cachet d'arrivé à Balangir du 28 septembre 1945.

The Basankusu April 24, 1945 cover to India has Belgian Congo censor tape, a Belgian Congo censor mark 3, India censor tape, an Indian octagon censor mark with the British Empire code DH, and a circular M Egypt censor mark. This cover has a Coquilhatville April 27, 1945 transit cancel, a Watsa June 24, 1945 transit cancel, a Leopoldville May 2, 1945 transit cancel under India censor tape, and a Balangir September 28, 1945 receiving cancel.



Collection Alan Morvay

Les Congolâtres

Sujet n°2

Recorded n°2

Q est le code alphabétique de l'Empire britannique pour le Nyasaland.

L'enveloppe de Malamulo du 19 février 1943 à destination du Congo belge a une bande de censure du Nyasaland, une marque de censure octogonale du Nyasaland, un cachet de passage d'Elisabethville et un cachet d'arrivé de Kamina.

Q is the British Empire letter code for Nyasaland.

The Malamulo February 19, 1943 cover to Belgian Congo has Nyasaland censor tape, an octagon Nyasaland censor mark, an Elisabethville transit cancel, and a Kamine receiving cancel.



Collection Alan Morvay



LINDEKENS


Philatelic Auctions

RESULTATS de la Vente - 2025-1


Auction RESULTS - 2025-1

LINDEKENS Philatelic Auctions
auction 2025-1

The "Kivu" collection
Belgian Congo and Rwanda Kivu's postage due
Part 1



Brussels - 18 January, 2025



LINDEKENS Philatelic Auctions
auction 2025-1

The general sale



Brussels - 18 January, 2025



LINDEKENS Philatelic Auctions
Auction 2025-1

The "Fanger" collection
Spanish Morocco - censored mails 1936-1945

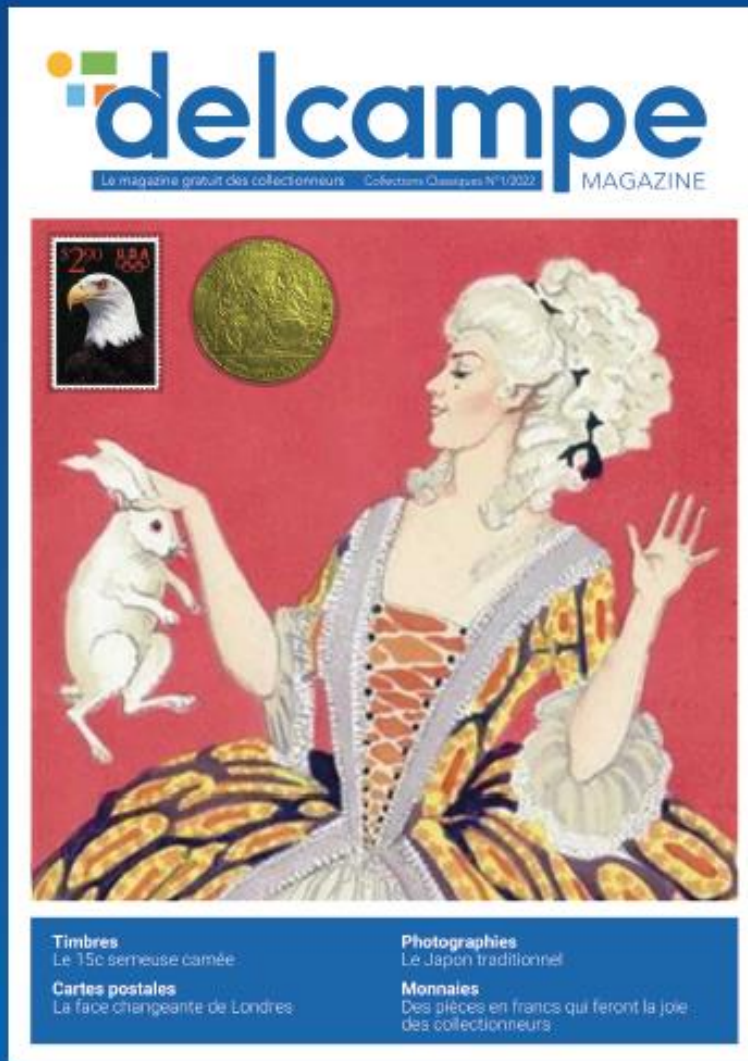


Brussels - 18 January, 2025



www.lindekensauctions.com

Découvrez **gratuitement**
votre nouveau
Delcampe Magazine
collections classiques !



NOUVEAU • NEW • NEU

Disponible en ligne et téléchargeable sur <https://blog.delcampe.net/fr/magazine/>

Les Congolâtres

Disponible gratuitement sur/available free from:
<http://www.philafrika.be/MAGHREBOPHILA/index.htm>

			
mars 2013	juin 2013	sept 2013	dec 2013
<u>numero #1</u>	<u>numero #2</u>	<u>numero #3</u>	<u>numero #4</u>

			
mars 2014	juin 2014	sept 2014	dec 2014
<u>numero #5</u>	<u>numero #6</u>	<u>numero #7</u>	<u>numero #8</u>

			
mars 2015	juin 2015	sept 2015	dec 2015
<u>numero #9</u>	<u>numero #10</u>	<u>numero #11</u>	<u>numero #12</u>

			
mars 2016	juin 2016	sept 2016	dec 2016
<u>numero #13</u>	<u>numero #14</u>	<u>numero #15</u>	<u>numero #16</u>